



# AGETIP-BENIN S.A.

Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital Social de 700.000.000 FCFA

RCCM : RB/COT/07B 189 - Numéro IFU : 3200700018618

Agence Certifiée ISO 9001 : 2015 / Certificat N° 0065150-00

Prix d'excellence de la meilleure entreprise de la zone UEMOA

Trophée Diamant du prix Bénéficiaire de la qualité

AL  
N°

522 /41.291/DO/IM/SPM

Cotonou, le 24 FEV 2020

**Objet : Projet d'Appui au Développement du Maraîchage (PADMAR) au Bénin**

- **Avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt N° 002/FIDA/PADMAR/AGETIP-BENIN/2020 du 29/01/2020 pour la présélection de consultant dans le cadre de l'exécution de la Mission de contrôle et de supervision des travaux**

Madame/Monsieur,

Dans le cadre de l'Avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt ci-dessus cité en objet, et suite aux préoccupations exprimées par l'un des candidats, j'ai l'honneur de donner quelques éclaircissements en répondant à la question posée par ledit candidat.

- **Question 1 :**

Notre demande d'éclaircissement a rapport avec le point 6 de l'AMI qui offre une possibilité aux structures intéressées de se mettre en groupement pour augmenter leur chance de qualification. Pour nous, nous voulons juste demander si cette possibilité n'est offerte qu'à cette étape de la procédure? Autrement dit est-ce qu'une structure retenue (seule) à cette étape peut à l'étape de la demande de proposition faire un groupement avec une autre structure afin d'augmenter ces chances.

**Réponse 1 :**

L'Avis d'Appel Public à Manifestation d'Intérêt prévoit en son point 6 : « Les firmes peuvent s'associer avec d'autres firmes sous forme de groupement de firmes en vue de renforcer leurs qualifications ».

La composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la pré-qualification des candidats et la remise de leurs offres.

- **Question 2 :**

« Au point 4 du tableau intitulé " critères d'évaluation des réponses à la Manifestation d'Intérêt", il est fait mention de méthodologie. Aussi, nous vous remercions de nous confirmer ou non si une méthodologie est attendue ? »

**Réponse 2 :**

Non. Aucune méthodologie n'est exigée à cette étape. La méthodologie dont il est question au point 4 du tableau est la pertinence de l'organisation managériale.

- **Question 3 :**

« D'autre part, peut-on soumettre un dossier (unique) pour plusieurs lots ? »

**Réponse 3**

Oui. Tout candidat peut indiquer dans un seul dossier les lots pour lesquels il entend soumissionner, si ses capacités techniques le lui permettent. L'addendum n°1 qui le clarifie est joint à la présente réponse.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Président Directeur Général

Raymond ADEKAMBI